

Conditions de réservation

Introduction

Ce document est à utiliser comme un guide dans vos modalités de réservation des activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Vous y trouverez les éléments suivants :

- Les modalités d'inscription, de réservation et d'annulation des activités proposées par la ville
- Le calendrier de réservation
- Le fonctionnement des navettes pour les accueils de loisirs
- Les tarifs des activités scolaires et périscolaires

Les contacts

Pour joindre la direction des Accueils de loisirs le mercredi :

- **Accueil de loisirs du Parc** accueille tous les enfants des écoles élémentaires et les enfants de Grande Section inscrits à une activité sportive (rugby, foot, athlétisme ou tennis)

Tel : 06 45 21 12 09

Adresse : Parc Omnisports 77 Rue du Tilleul 94370 Sucy-en-Brie

- **Accueil de loisirs de la Fontaine de Villiers** accueille les enfants de Petite section et les enfants des autres sections de maternelles pratiquant le judo.

Tel : 01 45 90 32 99

Adresse : 50 avenue du Fort 94370 Sucy-en-Brie

- **Accueil de loisirs de la Procession** accueille les enfants de Moyenne Section et les enfants de Petite Section scolarisés à l'école de la Procession.

Tel : 01 45 90 36 69

Adresse : 2 Rue de la procession 94370 Sucy-en-Brie

- **Accueil de loisirs de la Fosse Rouge** accueille les enfants de Grande Section (n'étant pas inscrit à une activité sportive), les enfants de Moyenne et de Grande Section inscrits à l'Office Municipal des Sports et les enfants de Petite Section scolarisés à la Fosse Rouge.

Tel : 01 49 82 92 45

Adresse : 53 Rue du Grand Val 94370 Sucy-en-Brie

Accueils de loisirs pendant les vacances scolaires (hormis travaux) :

- **L'Accueil de loisirs de la Fontaine de Villiers** accueille les enfants de Petite section et Moyenne Section.
- **L'Accueil de loisirs du Parc** accueille tous les enfants des écoles élémentaires et les enfants de Grande Section.

▪ **Horaires de fonctionnement des accueils de loisirs :**

- ❖ de 7h30 à 19h00 : (accueil le matin jusqu'à 9h00 et le soir de 17h00 à 19h00)
- ❖ Une pénalité est mise en place pour les familles ne respectant pas l'horaire limite de 19h00 de façon récurrente (16 € par retard).

▪ **ALSH Ados 11-17ans - Maison du Rond d'Or**

Les enfants de 11 ans doivent être scolarisés au collège.

Téléphone : 01 56 74 10 10

Adresse mail pour prestations Boutique Loisirs : boutiqueloisirs@ville-sucy.fr

Adresse : Place de la Fraternité 94370 Sucy-en-Brie

▪ **Eveil corporel / Multisports - Le service des sports**

Téléphone : 01 45 90 07 20 Email : sports@ville-sucy.fr

Adresse : 2 Avenue Georges Pompidou 94370 Sucy-en-Brie

Pour tout autre renseignement

▪ **La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse**

Téléphone : 01 49 82 56 38 Email : accueil-citoyen@ville-sucy.fr

Adresse : 12 rue Ludovic Halévy 94 370 Sucy en Brie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30 (lundi matin de 8h30 à 12h fermé au public)
- Les mercredis et vendredis sans rendez-vous (pour une aide à la démarche du calcul du quotient familial un rendez-vous doit être pris au préalable)
- les samedis matin : 8h30-12h
Sur rendez-vous (au plus tard la veille, vendredi 16h30), sans rendez-vous prévu, la structure est **fermée**.

▪ **Liens utiles pour les familles :**

- ❖ *Site internet IFAC* : <https://sucy.ifac.asso.fr/> Nous mettons les plannings d'activités des mercredis et des vacances scolaires.

- ❖ *Facebook* : [Ifac Sucy-en-Brie Animation](#) nous mettons les retours photos des mercredis, vacances et périscolaire mais aussi les événements importants tels que (fête pop, les forums, les fermetures des accueils, les grèves ...)

Activités Enfance & Jeunesse

Les modalités d'inscription

Enfance

La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse est un accueil pour les formalités administratives suivantes concernant l'enfance :

- Inscription scolaire
- Inscription à l'Accueil de Loisirs
- Réclamations liées à la facturation des temps périscolaires et extrascolaires

Une fois votre première inscription réalisée, elle est renouvelée automatiquement chaque année. Nous vous demandons uniquement une mise à jour de vos informations familiales ainsi qu'un justificatif de domicile sur votre portail famille chaque été.

Pour toute information complémentaire sur ces sujets, nous vous invitons à prendre attache par courriel à l'adresse : accueil-citoyen@ville-sucy.fr

Jeunesse

Pour les nouveaux arrivants sur Sucy et pour la première inscription à la « Boutique loisirs » ALSH pour les adolescents de 12 à 17 ans (11 ans si scolarisés en sixième), la présence d'un parent ou d'un membre majeur de la famille est **obligatoire**.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Justificatif de domicile ou de scolarisation à Sucy
- Carnet de santé avec les vaccins à jour
- Copie du jugement (en cas de divorce)

Pour réaliser ou mettre à jour ce dossier, nous vous invitons à prendre rendez-vous sur le site internet de la ville : www.ville-sucy.fr, dans la rubrique « mes démarches ».



Une fois la mise à jour du dossier ou l'inscription à l'activité réalisée, la réservation des prestations s'effectue (en majorité) directement en ligne depuis votre portail famille. Vous trouverez ci-dessous un tableau comportant les activités proposées ainsi que les modalités de réservation et d'annulation.

Les modalités de réservation

	Réservations	Annulations
<p>ENFANCE</p> <p>Accueil de Mercredis Vacances Loisirs et</p>	<p>Depuis le Portail Famille Pendant les périodes de réservation. Préalable nécessaire : votre enfant doit être inscrit à l'activité.</p>	<p>Depuis le Portail Famille <u>Pour les mercredis :</u> Jusqu'au vendredi soir (23h59) qui précède le mercredi</p> <p><u>Pour les vacances scolaires :</u> 8 jours ouvrables avant la journée ou la période à annuler en envoyant un mail de demande à accueil-citoyen@ville-sucy.fr</p> <p>Une majoration de 200% du tarif quotidien sera appliquée si l'annulation est effectuée hors délai.</p>

	Depuis le Portail Famille	Depuis le Portail Famille
<p>JEUNESSE</p> <p>Boutique loisirs</p> <p>Activités/ stages Vendredis soir Séjours/nuitées</p>	<p>Pendant les périodes de vacances scolaires la réservation se fait aux dates indiquées sur le programme.</p> <p>Préalable nécessaire : votre enfant doit être inscrit à l'activité et le dossier sanitaire à jour.</p>	<p><u>Pour les vendredis</u> : Jusqu'au mercredi soir minuit qui précède le vendredi</p> <p><u>Pour les petites vacances scolaires (activités, stages...)</u> : 5 jours ouvrables avant la journée ou la période à annuler</p> <p><u>Pour les vacances d'été et séjours/nuitées</u> : 10 jours ouvrables avant le début de la période</p>
Parents ZEN	A la date d'ouverture de la réservation	Pas d'annulation possible depuis le portail famille
Instants Parents	A la date d'ouverture de la réservation	Pas d'annulation possible depuis le portail famille
Pack loisirs	Pas de réservation en ligne, l'achat s'effectue à l'accueil de la Maison de l'enfance et de la jeunesse (retrait des places le jour J et paiement en post-facturation)	Pas de réservation en ligne, l'achat s'effectue à l'accueil de la Maison de l'enfance et de la jeunesse (retrait des places le jour J et paiement en post-facturation)

En dehors des délais ci-dessus, vous devez contacter le centre social au 01 56 74 10 10

Enfance

Pour une réservation hors délai, votre demande sera évaluée en fonction des capacités d'accueil des structures.

Une réponse du service par écrit (ou par téléphone en cas d'extrême urgence) vous sera nécessaire pour présenter votre enfant à la navette ou au centre de loisirs.

Dans le cas contraire, des majorations sont prévues :

- Si aucune démarche n'est réalisée par la famille et/ou que l'enfant est déposé **sans accord de la collectivité** au car ou au centre de loisirs, **une majoration de 50% du tarif quotidien** est appliquée si l'enfant est tout de même accueilli car la capacité d'accueil le permet.
- Si La famille inscrit l'enfant au centre de loisirs mais ne prévient pas de son absence et ne fournit pas de justificatif **dans les cinq jours calendaires suivant le jour de l'activité manquée, une majoration de 200% du tarif quotidien** est appliquée (soit le tarif journalier x 3).
- Si la famille annule la réservation du centre de loisirs hors délai et si elle ne fournit pas de justificatif, **une majoration de 200% du tarif quotidien sera appliquée.**

ATTENTION : Les accueils de loisirs ont des capacités d'accueil limitées et sont soumis à des normes d'encadrement strictes régies par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Il est nécessaire que les réservations puissent se faire le plus en avance possible afin de pouvoir anticiper les éventuelles problématiques et vous fournir des services de qualité et sécurisés.

Partenariats sportifs / ALSH du Parc / ALSH Fontaine de Villiers (Judo) / ALSH Fosse Rouge (OMS) :

La ville de Sucy en Brie facilite l'accès aux entraînements sportifs le mercredi pendant les périodes scolaires pour les enfants licenciés au Tennis club, Rugby, Football club, ESS Athlétisme (clubs situés dans le Parc des Sports) et l'Association Sucy Judo.

En début d'année, le club sportif fournit l'ensemble des informations au moment de l'inscription de l'enfant. Les entraîneurs des clubs viennent chercher et raccompagner l'enfant à l'ALSH du Parc pour chacun des horaires des entraînements prévus (pour les activités sportives : rugby, athlétisme, foot ou tennis).

Tout entraînement à partir de 16h00 ne permet pas de retour à l'Accueil de loisirs.

Jeunesse

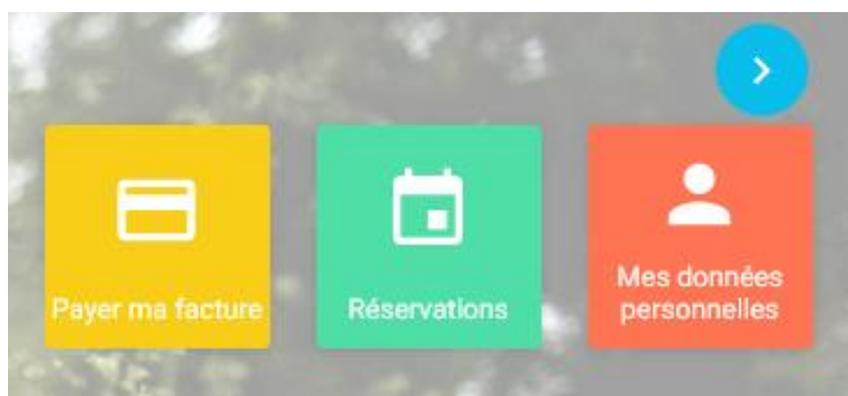
En cas d'annulation ou d'absences injustifiées, aucun remboursement ne sera effectué. Seules les absences justifiées par un document officiel (certificat médical, hospitalisation, ...) dans **les 5 jours qui suivent l'absence du jeune**, peuvent faire l'objet de l'annulation sur la facturation à venir.

ATTENTION : Les activités proposées font régulièrement l'objet d'avancement de frais de la part du service jeunesse. Il est donc nécessaire que les réservations puissent se faire le plus en avance possible afin de pouvoir anticiper les éventuelles problématiques et vous fournir des services de qualité et sécurisés.

INFORMATION : En cas d'intempéries ou autres, l'activité prévue au programme peut être annulée mais ne sera pas facturée, ou remplacée et facturée au même tarif.

Fonctionnement de la réservation en ligne sur le portail famille

Les périodes de réservation seront visibles directement sur le portail famille en cliquant sur le bouton vert « Réservations » situé adroite sur la page d'accueil du Portail Famille. Une connexion régulière à votre portail vous permettra de prendre connaissance des nouvelles périodes de réservation à réserver.



Vous pouvez choisir d'afficher toutes les activités ou d'en sélectionner seulement certaines en cliquant sur le petit œil bleu à côté des activités.

VILLE DE SUCY Accueil Portail Famille

Réservations

Réelle Type

< 10 - 16/07/2023 >

1j 5j 7j

Activités Tous

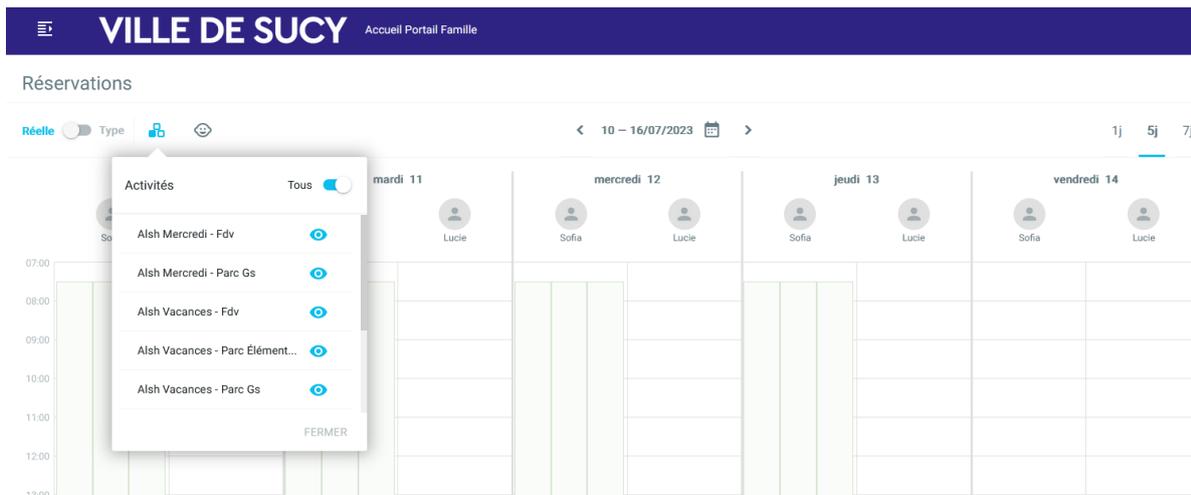
- Alsh Mercredi - Fdv
- Alsh Mercredi - Parc Gs
- Alsh Vacances - Fdv
- Alsh Vacances - Parc Élément...
- Alsh Vacances - Parc Gs

FERMER

mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14

07.00
08.00
09.00
10.00
11.00
12.00
13.00

Sofia Lucie Sofia Lucie Sofia Lucie Sofia Lucie



Sélectionner ensuite la ou les journées à réserver (la colonne devient alors jaune), puis cliquer sur le bouton vert « soumettre ».

VILLE DE SUCY Accueil Portail Famille

lundi 31 mardi 01 mercredi 02 jeudi 03 vendredi 04

Sofia Lucie Sofia Lucie Sofia Lucie Sofia Lucie Sofia Lucie

07.00
08.00
09.00
10.00
11.00
12.00
13.00
14.00
15.00
16.00
17.00
18.00

ALTPS

Alsh Vacances - Parc Gs - ALSH et repas

ALTPS

ALTPS

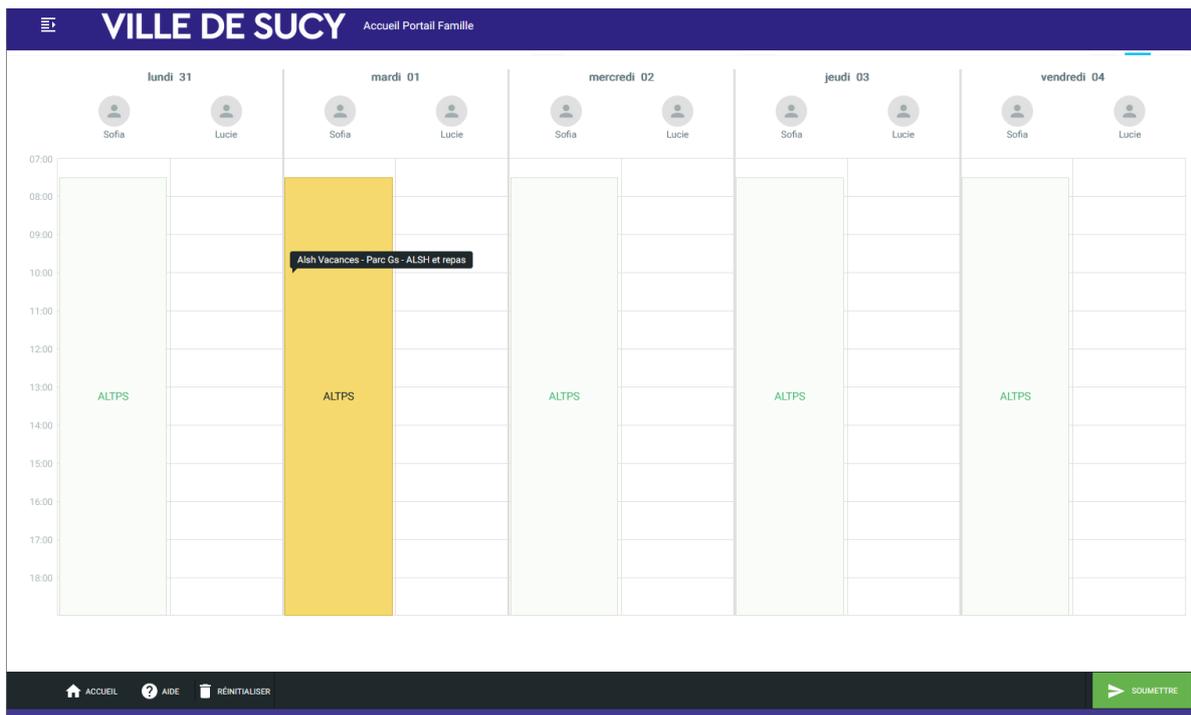
ALTPS

ALTPS

ALTPS

ACCUEIL AIDE RÉINITIALISER

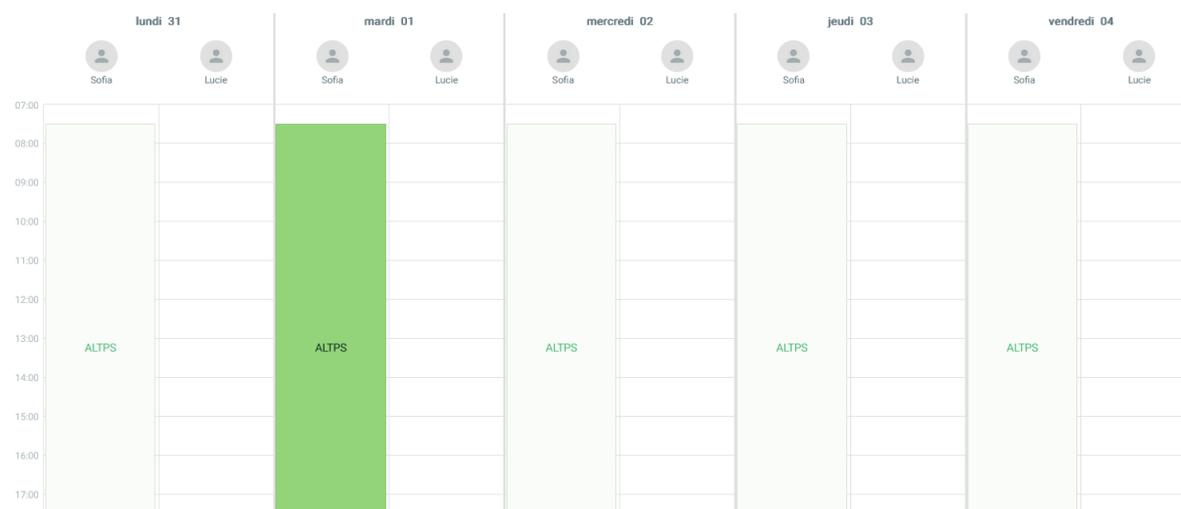
SOUMETTRE



Ensuite, valider le récapitulatif en cliquant sur « ok » afin que la réservation effectuée apparaisse en vert sur le calendrier de réservation.

Réservations

Réelle Type 31/07 - 06/08/2023 1j 5j 7j



La réservation est bien effectuée.

A noter : Le formulaire pour le **calcul du quotient familial** se trouve également dans la rubrique « **Démarches disponibles** » sur le **Portail famille**. Pour rappel, la campagne du quotient familial est à renouveler **chaque année au printemps**. **L'avis d'imposition de l'année antérieure et une attestation de paiement de la CAF de moins de trois mois** seront à télécharger sur ce portail.

Le fonctionnement des Navettes pour les Accueils de Loisirs (Enfance)

La Ville offre un service de navettes acheminant les enfants vers les accueils de loisirs pour les familles n'étant pas véhiculées.

Le circuit des navettes diffère pendant les vacances scolaires.

- **Mercredi (période scolaire)**

Il existe trois navettes en fonction de votre domicile :

→ **Le ramassage le matin :**

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	Terminus
 CAR 1 GARE RER matin	Gare RER A (au niveau des cars situs) 	Fosse Rouge	Fontaine de Villiers	Procession	Accueil de loisirs du Parc
	7h45-8h00	8h15 (descente)	8h30 (descente)	8h40 (descente)	8h50 (descente)

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	
 CAR 2 ROND D'OR matin	Rond d'or (arrêt de bus 308) 	Fontaine de Villiers	Procession	Accueil de loisirs du Parc	
	7h45-8h00	8h15 (descente)	8h25 (descente)	8h35 (descente)	

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	Terminus
 CAR 3 NOYERS matin	Allée du Morbras 	Procession	Fontaine de Villiers	Accueil de loisirs du Parc	Fosse Rouge
	7h45-8h00	8h15 (descente et montée)	8h30 (descente)	8h40 (descente)	8h50 (descente)

→ **Le ramassage le soir :**

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	Terminus
 CAR 1 GARE RER soir	Accueil de loisirs du Parc	Fontaine De Villiers	Procession	Fosse Rouge	Gare (dans le hall)
	17h15*	17h30 (montée)	17h40 (montée)	17h50 (montée)	18h10/15

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	
 CAR 2 ROND D'OR soir	Accueil de Loisirs du Parc	Procession	Fontaine De Villiers	Rond d'or (arrêt de bus 308)	
	17h15*	17h25 (montée)	17h35 (montée)	17h45/50 (montée)	

	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	Terminus
 CAR 3 NOYERS soir	Fosse Rouge	Fontaine De Villiers	Accueil de Loisirs du Parc	Procession	Allée du Morbras
	17h15*	17h25 (montée)	17h35 (montée)	17h45 (montée et descente)	18h/18h10

→ **Pendant les vacances scolaires :**

Circuits de ramassage des accueils de loisirs - Vacances - Sucy en Brie					
	Départ	Arrêt 1	Arrêt 2	Arrêt 3	Terminus
 CAR 1 (GARE RER/ Noyers) matin	Gare RER A (au niveau des cars situs)	Noyers	Procession	Fontaine de Villiers	Accueil de loisirs du Parc
	7h45-8h00	8h05-08h10	8h20 (montée uniquement)	8h25-8h30 (descente)	8h40 (descente uniquement)
 CAR 2 ROND D'OR matin	Rond d'or (arrêt de bus 308)	Procession	Fontaine de Villiers	Accueil de loisirs du Parc	
	7h45-8h00	8h15 (montée uniquement)	8h25 (descente uniquement)	8h35 (descente uniquement)	
 CAR 1 soir (Gare RER/ Noyers)	Accueil de loisirs du Parc	Fontaine de Villiers	Procession	Noyers	Gare (dans le hall)
	17h20*	17h30 (montée)	17h40 (descente uniquement)	17h50 (descente uniquement)	18h10
 CAR 2 ROND D'OR soir	Accueil de loisirs du Parc	Fontaine de Villiers	Procession	Rond d'or (arrêt de bus 308)	
	17h30*	17h40 (montée)	17h50 (montée)	18h00/18h10	

Les calendriers de réservation pour l'Enfance

Les périodes de réservation	Date de début de la réservation	Date de fin de la réservation
Période 1 Les mercredis : 03/09 ; 10/09 ; 17/09 ; 24/09 ; 01/10 ; 08/10 ; 15/10	Renouvellement du dossier au 13/07/2025	Fin des réservations le dimanche précédent le mercredi
Vacances d'Automne Du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre	Le lundi 8 septembre	Le dimanche 5 octobre
Période 2 Les mercredis 05/11 ; 12/11 ; 19/11 ; 26/11 ; 03/12 ; 10/12 ; 17/12	Le lundi 15 septembre	Fin des réservations le dimanche précédent le mercredi
Vacances de fin d'année du lundi 22 décembre au vendredi 02 janvier	Le lundi 10 novembre	Le dimanche 7 décembre
Période 3 Les mercredis 07/01 ; 14/01 ; 21/01 ; 28/01 ; 04/02 ; 11/02 ; 18/02	Le lundi 17 novembre	Fin des réservations le dimanche précédent le mercredi
Vacances d'hiver Du lundi 23 février au vendredi 6 mars	Le lundi 12 janvier	Le dimanche 8 février
Période 4 Les mercredis : 11/03 ; 18/03 ; 25/03 ; 01/04 ; 08/04 ; 15/04	Le lundi 19 janvier	Fin des réservations le dimanche précédent le mercredi
Vacances de Printemps du lundi 20 avril au vendredi 01 mai	Le lundi 09 mars	Le dimanche 5 avril
Période 5 Les mercredis : 06/05 ; 13/05 ; 20/05 ; 27/05 ; 03/06 ; 10/06 ; 17/06 ; 24/06 ; 01/07	Le lundi 9 mars	Fin des réservations le dimanche précédent le mercredi
Vacances d'été - juillet A partir du lundi 6 juillet	Le lundi 11 mai	Le dimanche 14 juin
Vacances d'été - août A partir du lundi 10 août		Le dimanche 12 juillet
ATTENTION : Fermeture du centre de loisirs du 3 au 7 août 2026 et le lundi 31 août 2026		

Les Tarifs année scolaire 2025 / 2026

Rappel :

Pour ce qui concerne d'autres questions (problème de facturation, navigation sur le portail, etc...), adresser un courriel : accueil-citoyen@ville-sucy.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Quotients	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tarifs journaliers en euro	14.18	13.17	12.43	11.81	10.19	8.09	5.60	3.51	2.05	1.51
Tarifs journaliers en euro pour enfants avec panier repas	11.20	10.40	9.80	9.32	8.05	6.40	4.42	2.78	1.61	1.19

Restauration scolaire

Quotients	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tarifs en euro	6.08	5.57	5.29	5.05	4.42	3.37	2.38	1.47	0.96	0.49
Tarifs paniers repas en euro	3.02	2.79	2.65	2.53	2.20	1.71	1.19	0.73	0.49	0.29

Accueils périscolaire maternelle (tarifs en euro)

Quotients	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Matin seul (7h30 à 8h30)	2.67	2.49	2.38	2.24	1.86	1.49	1.14	0.76	0.41	0.26
Soir seul (16h30 à 19h00)	6.03	5.65	5.44	5.14	4.41	3.63	2.85	2.07	1.33	0.96
Matin et Soir (7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h00)	7.25	6.84	6.54	6.21	5.24	4.36	3.33	2.37	1.45	1.03

Accueils périscolaire élémentaire (tarifs en euro)

Quotients	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Matin ou soir seul (7h30 à 8h30 Ou 18h00 à 19h00)	2.02	1.85	1.79	1.72	1.40	1.15	0.84	0.58	0.32	0.22
Matin et soir (7h30 à 8h30 et de 18h00 à 19h00)	3.48	3.24	3.09	2.93	2.42	1.94	1.43	1.00	0.53	0.32

L'étude surveillée

L'étude surveillée a lieu de 16h30 à 18h00. Le tarif est fixé à 3.42 €. Pour les fratries, le montant est fixé à 2.74 € à compter du deuxième enfant.

La Boutique loisirs

Les prix indiqués ci-dessous sont en euros (sont applicables du 01/09/2025 au 31/08/2026)

Quotients	HC	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Activités à tarif unique	2€	2€	2€	2€	2€	2€	2€	2€	2€		
Activités à 6€	6.00	5.40	5.10	4.80	4.20	3.60	3.00	2.40	1.80		
Activités à 6€ avec les 20%	4.80	4.32	4.08	3.84	3.36	2.88	2.40	1.92	1.44		
Activités à 12€	12	10.8	10.2	9.6	8.4	7.2	6	4.8	3.6		
Activités à 12€ avec les 20%	9.6	8.64	8.16	7.68	6.72	5.76	4.8	3.84	2.88		
Activités à 18€	18	16.2	15.3	14.4	12.6	10.8	9	7.2	5.4		
Activités à 18€ avec les 20%	14.4	12.96	12.24	11.52	10.08	8.64	7.2	5.76	4.32		
Activités à 22€	22	19.8	18.7	17.6	15.4	13.2	11	8.8	6.6		
Activités à 22€ avec les 20%	17.6	15.84	14.96	14.08	12.32	10.56	8.8	7.04	5.28		
Activités à 27€	27	24.3	22.95	21.6	18.9	16.2	13.5	10.8	8.1		
Activités à 27€ avec les 20%	21.6	19.44	18.36	17.28	15.12	12.96	10.80	8.64	6.48		
Activités à 33€	33	29.7	28.05	26.4	23.1	19.8	16.5	13.2	9.9		
Activités à 33€ avec les 20%	26.4	23.76	22.44	21.12	18.48	15.84	13.20	10.56	7.92		

Une réduction de **20%** est réalisée à l'inscription du deuxième enfant inscrit à la même activité.

Les prestations à tarif unique

- Instant parents : 5€
- Les Packs loisirs : 20€
- Parents zen : 20€
- Les stages : 20€
- Les séjours/nuitées : tarification forfaitaire selon le quotient familial et une réduction de 20% pour le deuxième enfant inscrit à la même activité.
L'étalement du paiement en acomptes sera appliqué pour les montants supérieurs à 150€.

Pour la Jeunesse

Les périodes de réservation	Date de début de la réservation	Observations
Vacances d'Automne 2025	Samedi 4 octobre 2025 à 13h30	Inscription en ligne via votre portail famille sauf pour les séjours/nuitées
Vacances de fin d'année 2025	Samedi 6 décembre 2025 à 13h30	
Vacances d'hiver 2026	Samedi 7 février 2026 à 13h30	
Vacances d'Avril 2026	Samedi 4 avril 2026 à 13h30	
Vacances d'été 2026	Samedi 6 juin 2026 à 13h30	Inscription en ligne via votre portail famille sauf pour les séjours/nuitées
Juillet		
Août		
Séjours été	Samedi 6 Juin 2026 à 9h30	Inscription en présence d'un parent au Centre Social

Office Municipal des Sports/ Service des Sports

	Réservations	Annulations	Pour toute demande
Ecole du sport	<p>Depuis le service des sports Dates de début : Juillet</p> <p>Pas de dates de fin de réservation.</p> <p>Pas de paiement en ligne</p>	<p>Depuis le service des sports Sur certificat médical, déménagement ou avant la fin du mois d'essai.</p>	
Petites vacances	<p>Depuis le service des sports</p> <p>Dates de début 3 à 4 semaines avant le début des vacances scolaires.</p> <p>Pas de dates de fin de réservation.</p> <p>Fermeture annuelle : Vacances de Noël.</p> <p>Pas de paiement en ligne</p>	<p>Depuis le service des sports</p> <p>Si annulation postérieure au début des activités certificat médical obligatoire</p>	<p>Certificat médical obligatoire</p> <p>Vaccins à jour</p> <p>Justificatif de quotient familial</p> <p>+ 1 photo Pour les inscriptions sport à la carte</p>
Vacances d'été	<p>Depuis le service des sports Dates de début : 5 semaines avant les vacances d'été.</p> <p>Pas de dates de fin de réservation.</p> <p>Ouverture au mois d'août seulement les 2 dernières semaines.</p>	<p>Depuis le service des sports</p> <p>Si annulation postérieure au début des activités certificat médical obligatoire</p>	

	<p>Fermeture du service des sports les 2 premières semaines du mois d'août.</p> <p>Pas de paiement en ligne</p>		
<p>Fitness/Judo Anim'sport</p>	<p>Depuis le service des sports Dates de début : le lundi qui suit la fête des associations.</p> <p>Pas de dates de fin de réservation.</p> <p>Pas de paiement en ligne</p>	<p>Pas d'annulations</p>	<p>Certificat médical à jour</p> <p>+</p>
<p>Boxe Anim'sport</p>	<p>Depuis le service des sports Dates de début : le lundi qui suit la fête des associations.</p> <p>Pas de dates de fin de réservation.</p> <p>Pas de paiement en ligne</p>	<p>Depuis le service des sports Sur certificat médical, déménagement ou avant le délai d'un mois de pratique</p>	<p>Dossier d'inscription à remplir</p>